

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2021- 76

Date de la convocation : 01/12/2021

Membres en exercice : 24

Membres présents : 20

Membres votants : 20

Le huit décembre deux mille vingt et un, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DE POUILLY Jean-Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent.

Excusés : Mme LAMPSON - GUEILLOT Nadège, M. VALET Bruno

Absents : Mrs. DANNEAUX Dominique, GODART Olivier

Personnel communautaire : M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe, Karine GOLEBIEWSKI Secrétaire de direction.

Secrétariat : Mme Payen Françoise est désignée secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERET GENERAL « HABITER MIEUX »

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2018/62 du 18 juin 2018 approuvant et autorisant la signature d'une convention partenariale avec le Conseil Départemental des Ardennes portant sur le suivi animation du programme départemental d'amélioration de l'habitat privé 2018/2021 et fixant les modalités d'aides financières de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu la délibération n°DC2018/107 du 14 novembre 2018 approuvant et autorisant la signature d'un avenant à la convention partenariale avec le Conseil Départemental des Ardennes portant sur le suivi animation du programme départemental d'amélioration de l'habitat privé 2018/2021 et modifiant les modalités d'aides financières de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu la convention passée entre l'Argonne Ardennaise et la Région Grand Est en exécution de la délibération n° 19CP-345 du 8 février 2019 de la Commission Permanente du Conseil Régional Grand Est ;

Vu la délibération n°DC2020/55 du conseil communautaire du 09/09/2020 confiant délégation au Bureau notamment pour l'examen et l'attribution des subventions « Habiter Mieux »

.../...

.../... Page 2/2 Délibération DB2021-76

Vu l'avis technique remis par les services régionaux et communautaires ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions conformément au tableau annexé à la présente délibération et CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme.

Le Président,

Benoît SINGLIT



Examen de 7 dossiers :

Nom Prénom	Adresse	Thématique	Gain énergie	Projet	Cout projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subvention	Part CC Argonne ardennaise	Part Région
	08250 GRANDPRE	Précarité énergétique	35,20%	Isolation des murs par l'extérieur	15 028,70 €	14 193,10 €	14 193,00 €	1 419,00 €	945,05 €	473,95 €
	08250 AUTRY	Précarité énergétique	37,00%	Réfection complète de la toiture, isolation du plancher des combles perdus, Réfection complète de l'installation électrique, Menuiserie PVC	63 684,42 €	58 712,88 €	50 000,00 €	5 000,00 €	3 330,00 €	1 670,00 €
	08400 MARS-SOUS-BOURCQ	Autonomie	GIR 5	Installation d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée, réhausse des toilettes et pose de barres d'appui et mains courantes	11 399,19 €	10 362,90 €	5 145,78 €	515,00 €	342,99 €	172,01 €
	08250 AUTRY	Autonomie	GIR 4	Installation d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée	5 213,48 €	4 739,53 €	4 739,53 €	474,00 €	315,68 €	158,32 €
	08400 VOUZIERES	Précarité énergétique	27,10%	de changement des menuiseries et pompe à chaleur (air/eau)	32 094,15 €	30 421,00 €	30 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	08250 CORNAY	Autonomie	GIR	Installation d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée et la réhausse des toilettes	6 906,10 €	6 906,10 €	6 578,10 €	658,00 €	438,23 €	219,77 €
	08390 SAUVILLE	Précarité énergétique	62,00%	Isolation des rampants de toiture, installation d'un poêle à bois, changements des menuiseries	46 748,54 €	44 228,86 €	30 000,00 €	3 000,00 €	1 998,00 €	1 002,00 €
*GIR : Groupe iso ressource, niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée.					181 074,58 €	169 564,37 €	140 656,41 €	14 066,00 €	8 869,96 €	5 196,04 €